

Retraites: le fonds de réserve, un bas de laine en question

Ouest-France Paris (AFP)

Publié le 17/01/2020 à 13h01

ABONNEZ-VOUS >

La CFDT, l'Unsa et la CFTC veulent puiser dedans pour aider à financer la réforme, une solution "court-termiste" selon certains spécialistes, mais le gouvernement n'a pas totalement exclu de recourir au Fonds de réserve des retraites (FRR), cagnotte de près de 32 milliards d'euros.



Ce fonds a été créé en 2001 sous Lionel Jospin pour lisser les besoins de financements et limiter l'impact du "papy-boom". Cette manne, alimentée par les excédents de l'assurance vieillesse (Cnav) devait, à l'origine, grossir progressivement jusqu'à 100-150 milliards d'euros notamment grâce aux recettes des privatisations.

Aujourd'hui, la valeur du fonds est estimée à près de 32 milliards d'euros, bien loin de son objectif initial. "Le fonds n'est plus alimenté depuis longtemps", explique François Ecalte, ancien magistrat de la Cour des Comptes, patron de l'association Fipeco. En fait depuis 2010, date à laquelle il a aussi été décidé que le fonds reverserait chaque année 2,1 milliards d'euros à la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) jusqu'en 2024.

Chapeauté par un conseil de surveillance mêlant partenaires sociaux, membres désignés par l'Etat, parlementaires, il devra également rembourser à terme près de 5 milliards d'euros au régime des industries électriques et gazières. En 2024, son actif devrait se situer autour de 20 milliards d'euros, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR).

- Pas la solution miracle -

Le FRR est "assez largement sous-dimensionné", a estimé le COR en juillet 2018 face "aux déficits à venir" dont le montant pourrait se situer entre 8 et 17 milliards d'euros en 2025.

"Il faut bien voir que c'est un stock d'argent, pas très important au regard des enjeux, et que si on utilise par exemple 5 milliards par an, ça ne peut durer que 6 ans. Cela ne permet pas d'aller bien loin", résume François Ecalte.

Si l'alimentation du fonds est stoppée, sa gestion apparaît plutôt efficace, grâce à des revenus issus de placements extrêmement diversifiés. Entre 2010 et 2017, il a engrangé un peu plus de 11 milliards d'euros, rendant ainsi presque indolore le reversement de 2,1 milliards par an à la Cades. Sauf qu'en 2018, le rendement des placements du FRR a chuté, perdant près de 4 milliards d'euros.

Il n'a jamais été considéré comme la "solution miracle" mais plutôt comme "un levier complémentaire", assurait d'ailleurs en 2007 le président de conseil de surveillance du fonds, Raoul Briet.

Réticent à piocher dedans, le gouvernement a tout récemment ouvert une brèche avant la conférence sur le financement qui doit débiter fin janvier. "Nous (...) ne souhaitons pas utiliser (...) le fameux fonds de réserve, car on estime que c'est cramer de l'argent en une seule fois, mais nous sommes prêts à examiner la possibilité de mobiliser ponctuellement les fonds de réserve", a indiqué la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye. Comme l'a rappelé Laurent Berger, le patron de la CFDT, le FRR a d'ailleurs été "en partie fait pour cela".

"aucun tabou"

Les partenaires sociaux pourraient présenter plusieurs pistes lors de la conférence de Béziers, prônant d'utiliser la crème sans toucher au lait, "qu'on prenne les marchés financiers sans toucher à la cagnotte. Mais selon François Ecalte, "il faut envisager de reverser 2,1 milliards d'euros potentiellement chaque année et uniquement si les placements rapportent plus que le coût d'une mesure plus large".

"Pour nous, il n'y a aucun tabou. Il faut l'utiliser à bon escient, mais tout est ouvert", assure Dominique Corona, secrétaire général adjoint de l'Unsa.

Que recherchez-vous ?

